

## Dynamisme du marché de banques à Abidjan : Une réflexion géographique

NASSA Dabié Désiré Axel<sup>1</sup> – BOLOU Gbitry Abel<sup>2</sup>

[dabie@voila.fr](mailto:dabie@voila.fr)

[gbitry2007@yahoo.fr](mailto:gbitry2007@yahoo.fr)

**Résumé :** - Le rôle prépondérant des banques dans les sociétés à économie de marché est incontestable et se renforce de plus en plus. En Côte d'Ivoire, on a noté au cours de la première décennie du XXIème siècle, un dynamisme du marché de banques, notamment à Abidjan. Cependant, bien qu'étant général, cet essor de l'activité bancaire se fait à degré variable selon les différentes communes de la ville. La situation géographique de cette ville et les marques de l'histoire ainsi que les enjeux économiques de cet activité ont fortement influencé l'implantation, l'organisation et le fonctionnement du marché bancaire de la Côte d'Ivoire. La disparité observée dans l'expansion des banques, interroge alors sur leurs stratégies d'implantation et de développement.

A travers cette contribution, nous montrons l'enjeu de l'intensification de la couverture géographique des réseaux des différentes banques à Abidjan. Pour ce faire, l'analyse de la logique de localisation de ces structures bancaires à partir des connaissances théoriques de la géographie économique, peut être mieux soutenu et orienté par les acteurs de ce secteur d'activité. Elle pourrait conduire à appréhender le rôle des banques dans le processus de développement de la ville d'Abidjan.

**Mots clés :** Côte d'Ivoire, Abidjan, marchés, banques, géo-économie

### **Abstract : Dynamism of the market from banks in Abidjan: A geographical reflexion**

The dominating role of the banks in the companies with market economy is undeniable and is reinforced more and more. In Côte d'Ivoire, one noted during the first decade of the 21st century, dynamism of the market of banks, in particular in Abidjan. However, although being general, this rise of banking is done with variable degree according to various communes' of the city. The geographical situation of this city and the marks of the history as well as the economic stakes of this activity strongly influenced the establishment, the organization and the operation of the banking market of the Côte d'Ivoire. The disparity observed in the expansion of the banks, questions then on their strategies of establishment and development.

With through this contribution, we show the stake of the intensification of the geographic coverage of the networks from the various banks in Abidjan. With this intention, the analysis of the logic of localization of these banking structures starting from theoretical knowledge of the economic geography, can better be supported and directed by the actors of this branch of industry. It could result in apprehending the role of the banks in the process of urban development of Abidjan.

**Key words :** Côte d'Ivoire, Abidjan, markets, banks, geo economy

<sup>1</sup> Enseignant Chercheur à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody-Abidjan 22 BP 744 d'Abidjan 22.

<sup>2</sup> Doctorant à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody-Abidjan 22 BP 744 d'Abidjan 22.

## INTRODUCTION

La crise politico-militaire qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2002 a favorisé sa partition de fait avec de nombreux désagréments sur son économie<sup>3</sup>. En dépit de ces difficultés économiques illustrées par des taux de croissance réelle négatif en 2002(-1,6%) et 2003 (-1,7%), le pays a retrouvé des progressivement des taux de croissance réelle positif, +1,6% en 2004, +1,8% en 2005 et 1,2% 2006(source). L'une des branches de l'économie ivoirienne qui retient notre attention est le dynamisme du marché des banques. Déjà, avec les mesures d'accompagnement de la dévaluation de 50% du FCFA en 1994, les banques augmentèrent leur liquidité bancaire. De plus de 2001 à 2003, l'on pouvait observer que le marché formel de crédit était dominé par les banques à 99% pour les crédits à la clientèle et pratiquement à 100% pour la collecte de l'épargne<sup>4</sup>. Enfin, l'engouement exceptionnel observé depuis 2007-2008 est symptomatique du dynamisme de ce marché. Cela s'apprécie à travers l'implantation de plus en plus récurrente de nouvelles banques, la densification des réseaux d'agences, des fusions, ainsi que l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les stratégies des opérations de banques. Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire est aujourd'hui au cœur de cet enjeu car abritant les sièges de toutes les banques qui s'implantent sur le sol ivoirien. Ce rôle de locomotive en matière de marché de banques, assuré par la métropole trouve son fondement dans les facteurs historico-géographiques et économiques. En s'appuyant sur ces réalités, cette contribution analyse ce phénomène sur l'espace urbain abidjanais en privilégiant les faits géographiques résultant du comportement de « *l'homo-économicus* ». Aussi cette analyse devrait-elle conduire à cerner la question de l'évolution des disparités géographiques observées dans la structuration du marché bancaire. Pour mener cette contribution, nous avons eu recours à une littérature et à des enquêtes de terrain afin de mieux comprendre le concept du marché bancaire, ce qu'il recouvre. Les investigations ont permis d'obtenir des informations sur les préoccupations mentionnées plus haut. Celles-ci ont été sériées en trois axes d'analyse à savoir : Le concept de marchés de banques : essai de définition, les fondements géoéconomiques qui sous-tendent le développement de ce secteur, l'impact de ce dynamisme du marché bancaire sur le développement et à la structuration spatial.

### 1-Le concept de marchés de banques : essai de définition

Nos œkoumènes, ont toujours été riches de marchés ordinaires définis comme des places centrales, des lieux géographiques d'échanges de produits concrets et visibles<sup>5</sup>. Mais l'accélération du processus de la mondialisation de nos modes de vie, de l'économie est en train d'imposer une transformation radicale de nos sociétés actuelles en contribuant par exemple à l'émergence des marchés de services notamment ceux des capitaux. L'une de ces institutions capitales de ce marché est la banque que la loi bancaire ivoirienne en son article 3 considère comme une entreprise dont la profession habituelle est de recevoir des fonds. Ces fonds peuvent être disposés par les banques en chèques ou virements qu'elles emploient pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, en opération de crédit ou de déplacement. C'est à juste titre que les banques sont appréhendées comme des entreprises se consacrant au commerce de l'argent et des titres car les produits qu'elles proposent sont généralement composés des effets de commerce, de titres de bourse, d'épargne, de réinvestissements<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Côte d'Ivoire, perspectives économiques en Afrique 2004/ 2005 ([www.oecd.org/dev/pea](http://www.oecd.org/dev/pea)) p. 213-223.

<sup>4</sup> BAMBA. L. (2005), «*La structure du marché formel du crédit* », lettre de politique économique, CAPEC, n° 96, 4 p.

<sup>5</sup> ALOKO. J. (2000), *Le rôle et l'impact spatial du nouveau marché de gros de Bouaké*, in revue Enquête, Revue de la Flash, Abidjan, p. 25-61.

<sup>6</sup> Dictionnaire Universel (2002), 4<sup>ème</sup> édition.

Les banques font partie des activités de services car leur fonctionnement n'est ni lié à l'exploitation des ressources naturelles ni aux activités de production et de transformation des biens matériels. De façon spécifique, les banques sont logées dans l'enceinte des services marchands puisqu'elles participent à l'économie de marché à travers les jeux de la loi de la demande et de l'offre. Ainsi, les coûts des services bancaires sont fonction de la demande du marché et des coûts de production. Cette capacité des entreprises bancaires à produire des services à but commercial leur confèrent le statut de marché bancaire. Ici également, nous voyons que tout comme un marché ordinaire, le marché de banques est constitué d'un ensemble d'infrastructures et d'équipements implantés en un lieu géographique où exercent des acteurs ainsi que des clients à qui sont proposés des produits. Le secteur bancaire est donc un marché tout comme tout autre, la seule différence réside dans les produits qu'il propose, qui ne sont pas toujours concrets et visibles.

## **2-Du dynamisme des marchés de banques à Abidjan**

### **2-1- Les acquis historico-géographiques fondant le dynamisme des banques à Abidjan**

Après Grand-Bassam en 1893, Bingerville en 1900, Abidjan devenue capitale de la Côte d'Ivoire de 1934, est à l'instar de ses prédécesseurs, une ville côtière. Cette dimension historico-administrative d'Abidjan lui a permis à l'époque de bénéficier déjà d'importantes infrastructures sociales, économiques et sécuritaires, regroupées dans l'ancien quartier européen, qu'est l'actuel commune du Plateau<sup>7</sup>. Quant à la situation géographique d'Abidjan, elle le rend davantage attractif en faisant de la ville la principale porte d'entrée et de sortie des personnes, des biens et des services à travers ses infrastructures portuaires et aéroportuaires. A la relative urbanisation de la ville d'Abidjan, matérialisée par les acquis du quartier européen, s'ajoutent le mode de vie des habitants de ce quartier. Il faut noter que la longue avance de la culture bancaire des colons a nécessité dans leur milieu la création de nombreuses structures bancaires avant même les indépendances. C'est pourquoi la plupart des réseaux de banques sur l'ensemble du territoire ivoirien est concentré au sud, notamment dans la commune du Plateau et le reste réparti dans quelques chefs-lieux de régions. Au nombre des principales banques créées avant 1960, nous pouvons citer le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) ; la Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA) et la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Il faut signifier que les sièges sociaux de ces banques vont s'implanter dans "l'ancien quartier européen" pour ensuite étendre leurs agences. Cette couverture géographique du réseau des banques à l'époque, au profit du plateau trouve son explication dans les conditions économiques, sociales, sécuritaires et culturelles évoquées plus haut et dont jouissait le Plateau. Contrairement aux autres quartiers dits indigènes tels que Treichville, Adjamé et Abobo, le plateau actuel était le seul quartier privilégié à accueillir sur son espace les établissements bancaires à l'époque coloniale.

---

<sup>7</sup>ATTA.K. (2001), *Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire*, Gres, Université de Cocody, IGT, 65 p.

## 2-2-L'activité bancaire à Abidjan au cours des "20 glorieuses années" de la Côte d'Ivoire post-indépendante

Après les indépendances, l'activité bancaire a connu de façon générale un dynamisme avec l'implantation de plus d'une trentaine de banques au cours de la période 1960-1980 (voir **tableau 1**).

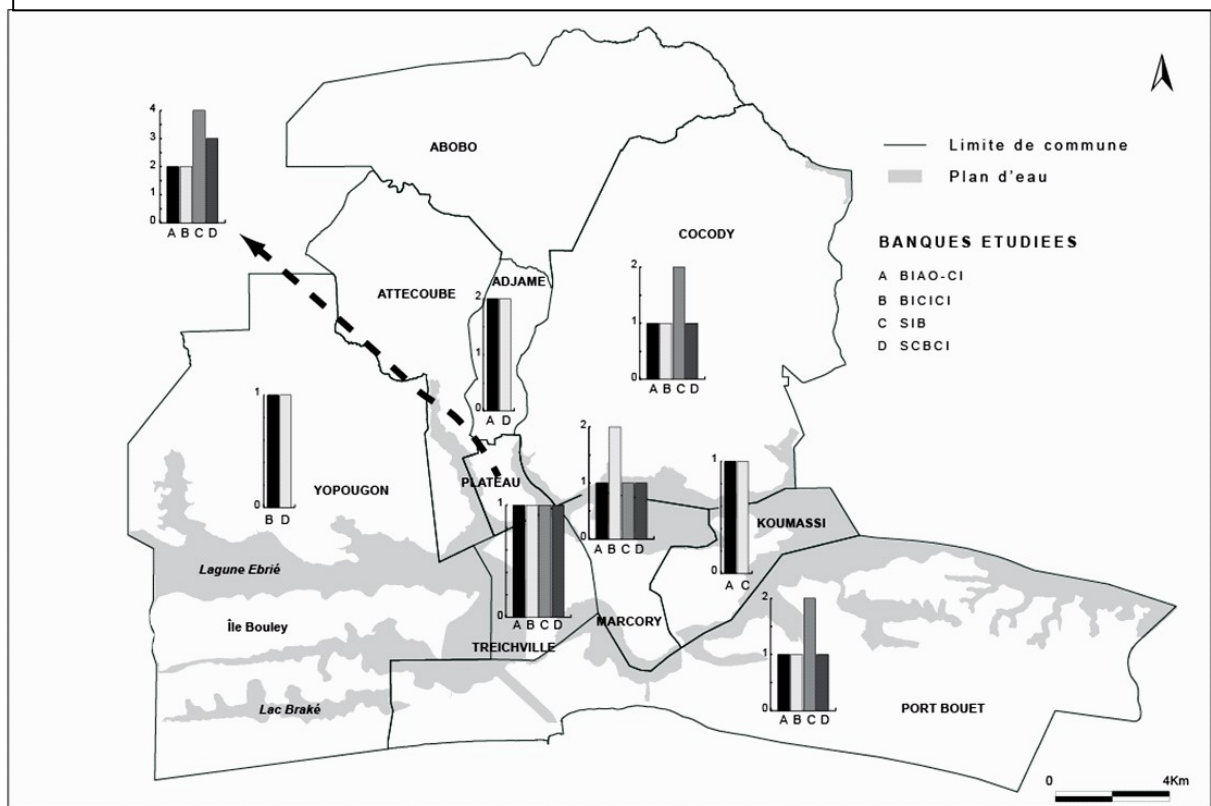
**Tableau 1 : Les banques ivoiriennes de la période coloniale aux années 1980**

Structures bancaires	Année de création	Location du siège social
Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA)	1958	Zone 3
Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI)	1955	Plateau
Caisse Autonome d'amortissement (CCA)	1959	Plateau
Société Ivoirienne de Banque (SIB)	1962	Plateau
Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (SGBCI)	1962	Plateau
Banque Africaine de Développement (BAD)	1963	Plateau
Banque Ivoirienne de Développement Industriel (BIDI)	1965	Plateau
Société Ivoirienne de financement (SIF)	1965	Zone 3
Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA)	1968	Plateau
Fonds de Garantie des Crédits aux Entreprises Ivoiriennes (FGCEI)	1968	Plateau
Uniwarrant	1970	Plateau
Société Africaine de Crédit –Bail (SAFBAIL)	1971	Zone 3
Compagnie Financière de Côte d'Ivoire (COFINCI)	1974	Plateau
Citibank	1975	Plateau
Etablissement International de Financement et de Crédit (EIFC)	1975	Plateau
Banque Nationale pour l'Épargne et la Crédit (BNEC)	1975	Plateau
Banque Real	1976	Plateau
Taw International Leasing Côte d'Ivoire	1977	Plateau
Compagnie Ivoirienne de Financement Immobilier (CIFIM)	1977	Plateau
Bank of Credit and Commerce International (BCCI)	1978	Plateau
Barclays Bank	1978	Plateau
Chemical Bank	1978	Plateau
Banque Atlantique	1978	Plateau
Chase Bank	1978	Plateau
SOGEFINANCE	1978	Plateau
SOGEBAIL	-	Plateau
Société Nationale de Financement (SONAFI)	-	Plateau
Banco Do Brasil	1979	Plateau
Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE)	1979	Plateau
Banque Ivoirienne de Construction et Travaux Publics (BICT)	1979	Plateau
Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO)	1980	Plateau
America Express	1980	Plateau
Banafrique	1980	Plateau
BICI-Bail	1983	Plateau
ICP-International	1983	Plateau
Banque Paribas	1984	plateau

Source : Enquêtes Bolou, Novembre 2010

Abidjan à travers la commune du Plateau, consolide son statut de capitale financière et bancaire du pays par la présence sur son espace de tous les sièges sociaux de ces institutions financières. Mais une analyse plus approfondie de la répartition des établissements bancaires à Abidjan montre une nette évolution de la dite répartition comparativement à la période coloniale. En effet, "l'ancien quartier européen", le Plateau actuel, consolide certes sa position de leader en abritant non seulement tous les sièges de banques étatiques, étrangères et privées mais aussi la majorité des agences de banques. Ainsi jusqu'en 1980, sur les 32 banques que nous avons dénombré et qui avaient leurs sièges sociaux ou succursales à Abidjan, le Plateau abritait à lui seul, plus de 29 sièges ou succursales et la zone de Marcory environ 3 sièges. C'est surtout au niveau de la répartition des agences de banques dans les quartiers d'Abidjan que l'on observe une relative mutation conduite par les banques françaises que sont la BIAO, la BICICI, la SGBCI et la SIB. Au-delà du Plateau, les agences de ces principales banques ont été étendues aux quartiers de Cocody, Marcory, Treichville, Port-Bouët, Adjamé, Abobo (voir figure1).

**Figure n°1 : Carte de la localisation des principales banques à Abidjan en 1980**



Source: Enquêtes BOLOU, Novembre 2010

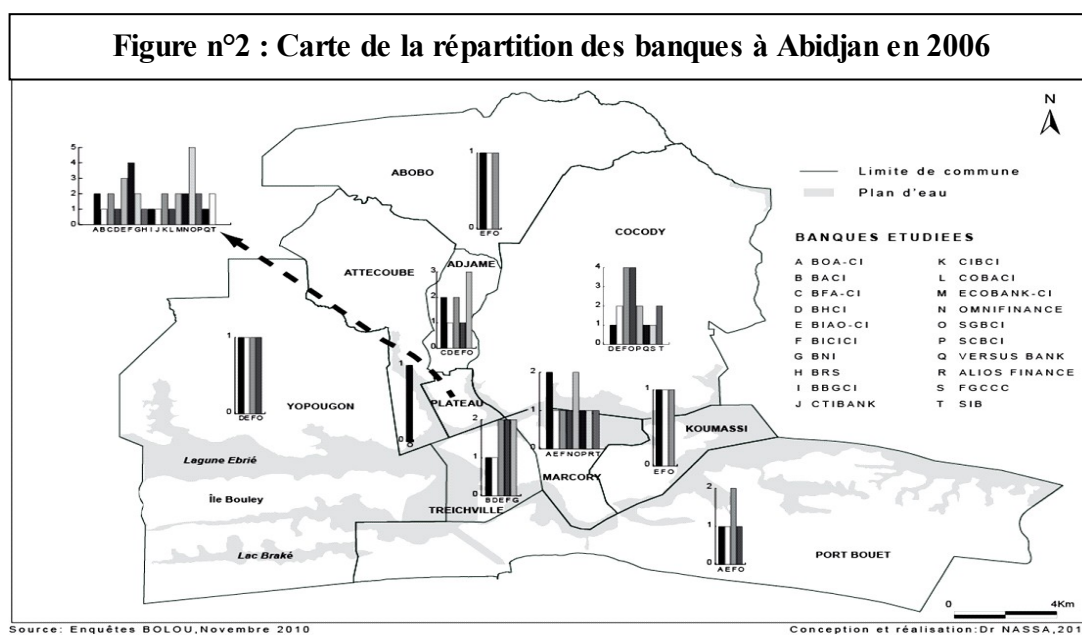
Conception et réalisation: Dr NASSA, 2010

## 2-c-Les périodes noires de l'activité bancaire et la phase de restructuration du secteur

A partir des années 80-90, la situation de crise économique que traverse le pays, ajoutée à la pression de la communauté internationale pour l'application des différents programmes d'ajustement structurel ont un réel impact sur l'activité bancaire<sup>8</sup>. Jusqu'en 1988, l'on enregistrait la création de trois nouvelles banques. Les chiffres attestent de la morosité de ce secteur à cette époque. En clair, la fin de la décennie 80 marque la grave crise qu'a connue le système bancaire ivoirien à l'instar de toute l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Cette période était également caractérisée par la disparition des banques à capitaux majoritairement étatique telles que la BNDA, la BIDI, la BNEC, et certaines succursales de banques étrangères telles que Banco Do Brasil, Barclays international, Chase Bank pour ne citer que celles là. Mais suite au plan d'assainissement, et de restructuration du système bancaire initié par le gouvernement ivoirien en rapport avec la BCEAO et ses partenaires au développement que sont la banque mondiale, la France, les Etats-Unis, la restauration de la vitalité de ce secteur s'est poursuivie à travers d'importants excédents de trésorerie et l'expansion de la couverture géographique du réseau de façon générale et plus précisément dans la capitale abidjanaise.

### 2-d-Du redécollage de l'activité bancaire

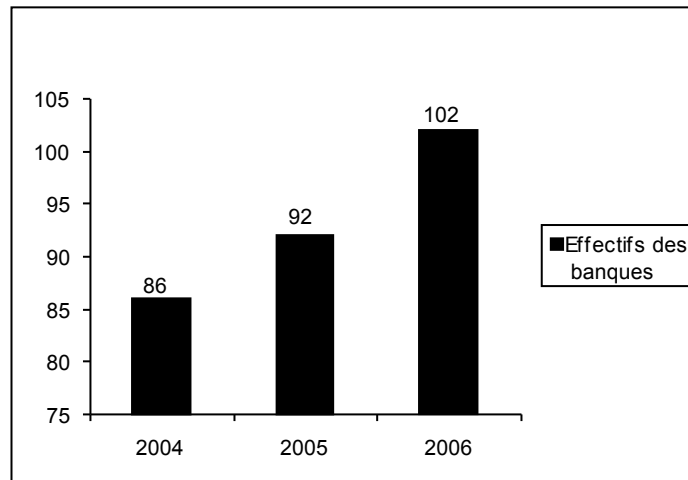
La décennie 2000, plus précisément l'année 2006 marque le redécollage de l'activité bancaire. Toutes les communes d'Abidjan quelle qu'elles soient abritent au moins une agence de banque (voir figure 2)



<sup>8</sup>SETTIE. L. (1997), *L'Etat et le processus de développement en Côte 1960 – 1980*, IPNETP Abidjan / Côte d'Ivoire, 271 p.

Lorsque nous observons le phénomène de l'implantation des agences de banques sur le territoire abidjanais au cours des années 2004, 2005 et 2006, nous notons une augmentation générale du nombre de celles-ci dans les différentes communes de la métropole (voir figure 3). Abidjan renoue avec un relatif dynamisme.

**Figure N°3 : Effectifs des agences de banques de 2004-2006 à Abidjan**



Source : Enquêtes Bolou, Novembre 2010

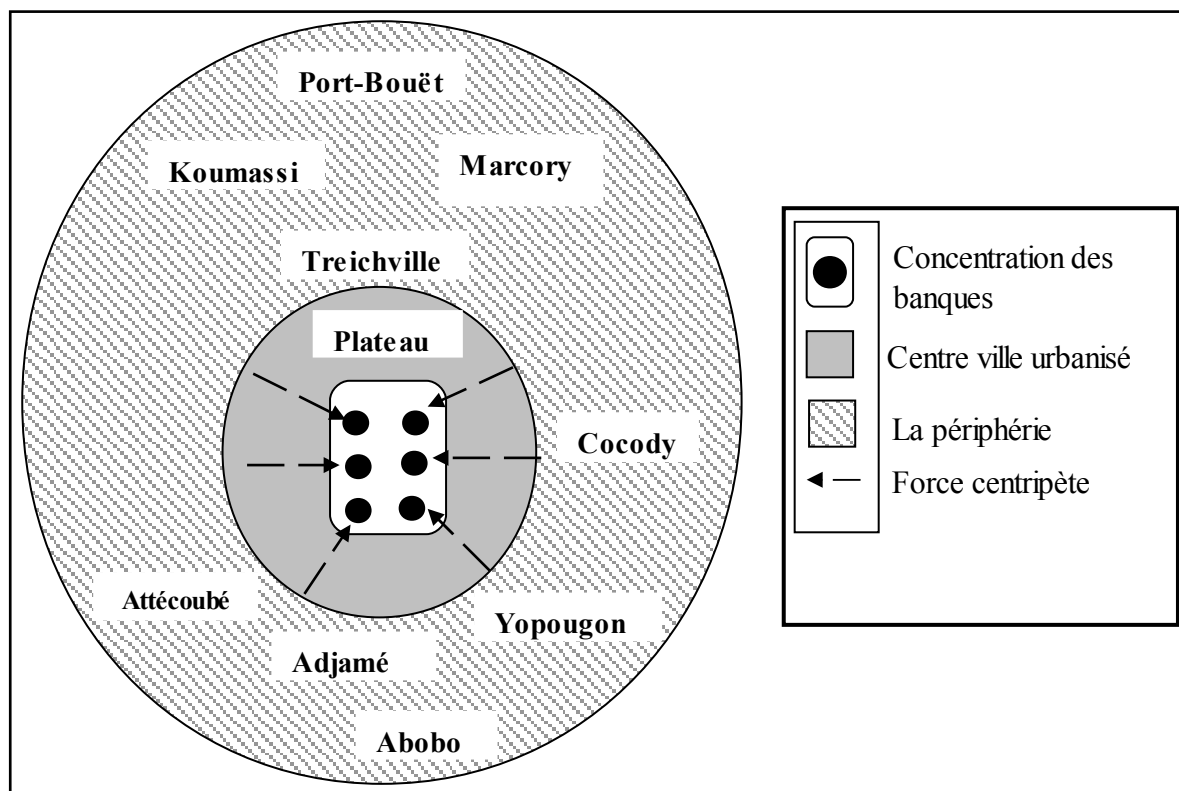
Au cours des années 2007-2008, il a été enregistré l'implantation de plusieurs banques telles qu'UBA et la fusion-absorption par Access Bank d'Omnifinance<sup>9</sup>. Ces deux banques font partie de la catégorie des banques subsahariennes, notamment nigérianes. Il faut également relever que presque toutes les banques ont ouvert de nouvelles agences. A ce niveau, la banque Atlantique est le symbole de l'extension des réseaux après sa fusion avec l'ex-Cobaci. Les agences bancaires des communes du Plateau, Treichville sont multipliées pendant que de nouvelles agences sont ouvertes dans la commune de Port-Bouët. En ce qui concerne la SGBCI, de nouvelles agences ont été ouvertes dans les communes de Treichville, Williamsville, Yopougon-Bel Air, Aghien et Riviera Sainte famille dans la commune de Cocody, etc. Les autres banques telles que la BNI, UBA et la SIB ne sont pas non plus en reste de ce vaste phénomène d'ouverture de nouvelles agences bancaires. Par ailleurs, il est observé l'essor de nouveaux systèmes de paiement dans tous les quartiers d'Abidjan. Cela démontre en outre du dynamisme du marché bancaire. C'est ainsi qu'on a assisté à la création de nombreux cash point et d'agences à services minimales. Il est question ici de la monétique qui devient dès lors ce nouvel enjeu de la croissance des banques avec l'implantation de Guichets automatiques de billets (GAB), de distribution automatique de billets (DAB) de dernières générations. Ces appareils sont le plus souvent installés dans des lieux stratégiques tels que les centres commerciaux, les hôpitaux et d'autres lieux publics. Presque toutes les banques ivoiriennes sont membres du Gim-UEMOA, le nouveau programme d'interinitié par le BCEAO. En plus de tout ceci, les banques signent des partenariats avec des opérateurs de téléphonie mobile pour développer des services de transferts et de paiement par mobile. Souvent, ces partenariats sont signés avec des opérateurs monétiques privés tels que e-transact pour des cartes de paiement à service étendu. Tout cela s'ajoute aux nombreuses cartes monétiques que possèdent déjà les banques de la place. Ce sont par exemple des cartes salaires pour salariés non titulaires de comptes que pourraient utiliser les entreprises pour faciliter leurs opérations de paie mensuelle, il s'agit aussi de cartes prépayées parfois avec accès aux guichets des réseaux internationaux tels que Master Card.

<sup>9</sup> PME – Magazine, Hors-série n° 17

### 3-Logique de localisation des banques à Abidjan à la lumière des fondements géoéconomiques

Les banques à l'instar des autres activités de services sont des activités humaines destinées à la satisfaction de besoins ne reposant pas sur l'acquisition de biens physiques<sup>10</sup>. Ces activités n'impliquent donc pas la transformation de la matière et se caractérisent bien au contraire par un aspect immatériel. Cependant la logique de localisation de leurs activités n'est pas nécessairement différentes de celles des industries. Pour comprendre les logiques d'implantation des établissements bancaires à Abidjan, il importe de tenir compte des réalités historico-géographiques, économiques, culturelles dont a bénéficié la ville. En effet, avant les indépendances, Abidjan présentait un paysage urbain contrasté. D'un côté, les quartiers dits indigènes que sont Treichville, Adjamé, Abobo et de l'autre, le quartier européen du Plateau. Ce dernier abritait une forte communauté européenne et une élite bourgeoise nationale car il était déjà suffisamment urbanisé avec de nombreuses constructions coloniales en hauteur, les principaux camps militaires aux entrées du quartier, l'hôpital général, les services de poste et de télécommunication, etc. Tous ces facteurs ont permis au Plateau de développer très tôt l'économie d'urbanisation. A côté de cela, le Plateau colonial bénéficiait d'une économie de localisation s'expliquant par l'implantation sur son espace de commodités infrastructurales, socio-économique, des services ou secteurs d'activités. C'est dans cette logique que s'inscrit la concentration des banques au Plateau. En effet, comme le démontre le modèle de Hotelling, une force centripète pousse les banques à se placer au même endroit, notamment au centre du marché, pour gagner des clients sur leurs concurrents. Ainsi, le quartier européen du Plateau était à l'époque coloniale, la seule aire de chalandise. Ce quartier était déjà l'embryon d'une économie d'agglomération puisqu'il était à la fois une économie de localisation et d'urbanisation (voir figure 4).

**Figure 4 : Concentration du marché bancaire au centre-ville à l'époque coloniale**

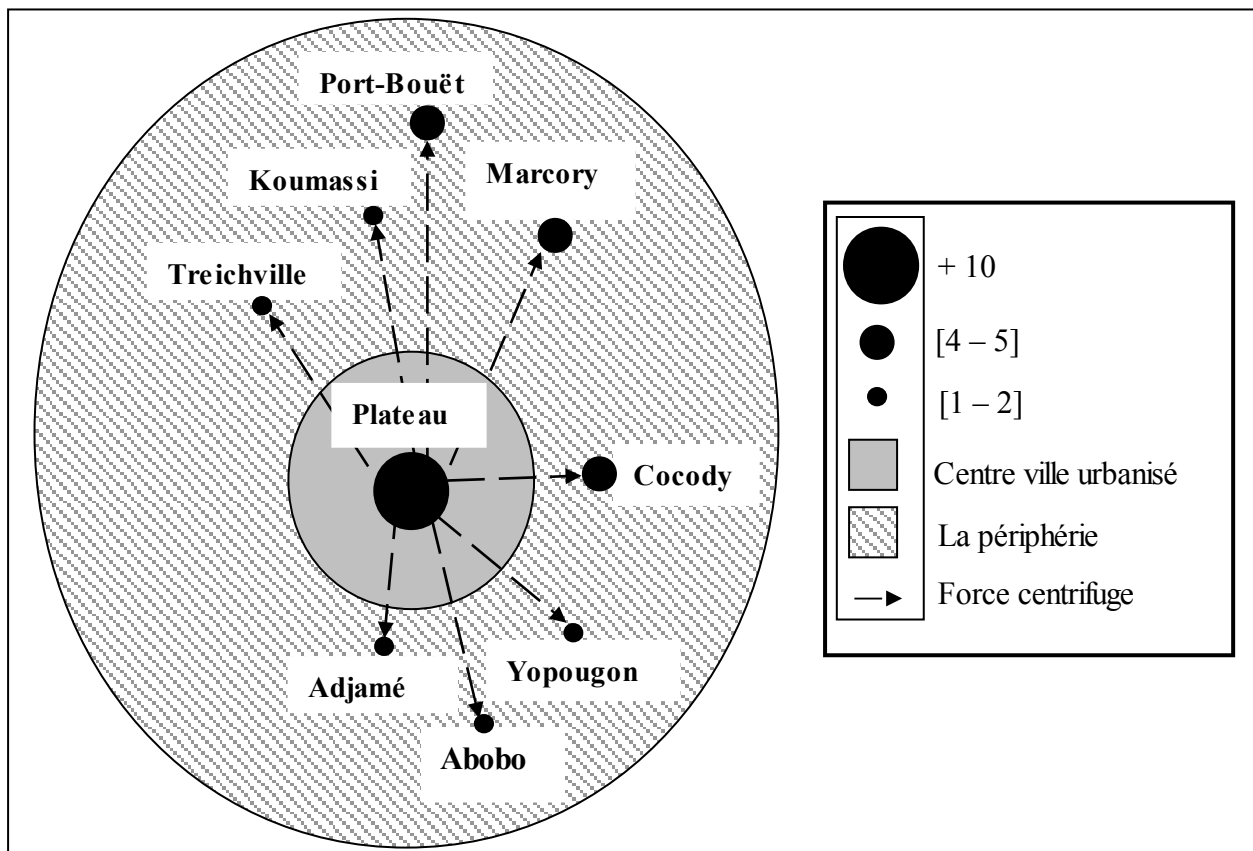


Conception et réalisation : NASSA Dabié & BOLOU Gbitry Abel, Novembre 2010

<sup>10</sup> ISABELLE. G et Jean-François. (2008), Principes de géographie économique, collection Grand amphie géographie, Edi. Breol, Paris, 448 p.

Les 20 années qui ont suivi les indépendances de la Côte d'Ivoire furent une période impressionnante de par l'importance du nombre de banques qui s'implantent dans le pays. Durant cette période, la logique initiale d'implantation des marchés de banque se consolide avec néanmoins quelques mutations. En effet, l'indépendance a marquée officiellement le droit pour les anciens indigènes de désormais bénéficier pleinement de leur propre politique de développement. Ainsi les quartiers anciennement habités par les indigènes (Treichville, Adjamé, Abobo), puis les nouveaux quartiers (Marcory, Yopougon) ont pu bénéficier d'importantes infrastructures urbaines telles que les voies de communication, les réseaux de télécommunication, les habitats modernes, des services de sécurité, etc. A tous cela, il faut ajouter la forte densité démographique de ces quartiers<sup>11</sup>. Lorsqu'on observe l'espace urbain abidjanais, sur la trentaine de banques présente, 29 banques avaient leurs sièges concentrés dans la commune du Plateau. En revanche, de nombreuses agences ou bureaux ont été ouverts dans les autres communes de la ville. Selon la théorie des lieux centraux, cette logique de localisation s'explique par la présence d'une force centrifuge qui incite les acteurs et les établissements bancaires à s'éloigner les uns des autres, à se disperser. En outre, cette logique d'implantation des banques s'explique également, pour l'essentiel par les coûts de transport, puisque l'objectif, est de rapprocher des consommateurs des services bancaires (voir figure 5).

**Figure n° 5 : Dispersion du marché bancaire à Abidjan à partir de 1980**



**Conception et réalisation : NASSA Dabié & BOLOU Gbitry Abel, Novembre 2010**

<sup>11</sup>ATTA.K. (2001), Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire, Gres, Université de Cocody, IGT, 65 p.

En dépit des difficultés du secteur bancaire au cours des années 1980, à l'échelle de l'UEMO et plus particulièrement d'Abidjan, les différentes réformes du système bancaire pendant les années 1990 ont restauré progressivement celui-ci en y apportant du dynamisme à partir de 2000. Passée cette crise, le dynamisme du marché de banques, notamment à Abidjan est perceptible. Au-delà de l'implantation de nouvelles banques auxquelles on assiste, de nouvelles agences sont construites dans les quartiers autres que le plateau.

L'état du marché bancaire dans la capitale économique depuis 2007-2008, n'est qu'une phase de l'intensification de la logique d'implantation de banques enclenchées au cours des deux décennies qui ont suivi les indépendances. Toutes les communes d'Abidjan sont devenues de véritables centres urbains, d'autres comme Yopougon, Cocody, Port-Bouët, Abobo connaissent une extension de leur espace habitable. Ces nouvelles réalités urbaines influencent les banques dans leurs stratégies de couverture géographique. Ici, on a d'une part la présence d'une force centripète qui explique le regroupement des services bancaires dans les centres urbains aussi bien à l'échelle de la ville d'Abidjan (Plateau) qu'à l'échelle de chaque commune. D'autre part, l'existence d'une force spatiale centrifuge favorise la dispersion ou l'éloignement des banques du centre ville aussi bien à l'échelle de la métropole (Plateau) qu'à l'intérieur de chaque commune. Certes, on remarque toujours un accroissement du nombre de siège des banques au centre ville Abidjanais qu'est le plateau dont les plus récents depuis 2000 sont Standard Chartered Bank, BNI, versus Bank, Bridge Bank Group CI, Access Bank, UBA CI. En revanche, les agences des différentes banques se multiplient au-delà du Plateau notamment dans les autres communes de la capitale économique. Les critères d'accessibilité et de sécurité jouent beaucoup dans les stratégies d'implantation des nouvelles agences dans ces quartiers. Au-delà des agences, d'autres moyens en croissance rapprochent les services bancaires des populations. Il s'agit des distributeurs automatiques de billets, de guichets automatiques de billets, etc.

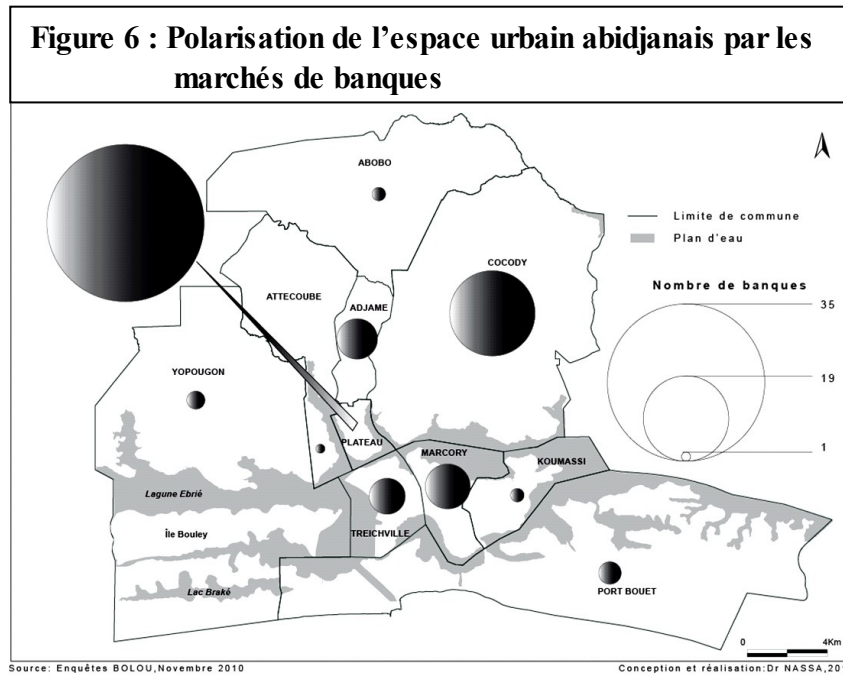
#### **4-Contribution du marché de banques à la structuration spatiale et au développement**

Le marché de banque au travers des flux matériels et immatériels qu'il draine structure l'espace urbain abidjanais. En général, les banques se localisent en des endroits stratégiques tels que les carrefours, les avenues, les boulevards, les voies express. C'est l'exemple de la rue des banques au Plateau, des deux voies, express de Yopougon. La facilité de leur accessibilité en ces lieux fait de ceux-ci des aires polarisées. Ainsi, en ces lieux, les flux matériels tels ceux des véhicules, des personnes y sont intenses. **(Voir Photo).**



**Photo :** La nouvelle agence de la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire dans le quartier de la riviera palmeraie à Cocody (cliché des auteurs juillet 2010)

Ces endroits sont aussi des lieux de nombreuses transactions financières, de production de travail intellectuel, d'échanges d'information. C'est pourquoi, ces espaces abritant les banques sont des zones polarisées par l'intensité des flux immatériels (Voir figure 6).



Au plan environnemental, le style architectural ostentatoire et esthétique des établissements bancaires dans les différentes communes d'Abidjan est une contribution à la modernisation et à l'urbanisation de celles-ci. En effet, par la beauté et le gigantisme des agences de banques construites ou aménagées, le cadre de vie devient attrayant.

En termes de distance, "la décentralisation" des établissements de banque à Abidjan est un avantage pour la réduction de la distance temps et coût. Désormais, dans les nouveaux marchés que constituent les autres communes d'Abidjan autre que le Plateau, les agences de banques ou les point d'opérations bancaires sont généralement situés dans un rayon moyen de 1,5Km des populations. Cela a également une incidence favorable sur la distance coût. On peut se rendre maintenant à une agence de banques à pieds ou moyennant le prix d'un taxi communal (250F CFA) contrairement à un déplacement jadis obligatoire au Plateau moyennant un coût de transport compris entre 1500 F et 2 500 F CFA. Des efforts méritent d'être faits même si les avancées sont notables.

## CONCLUSION

Au terme de cette contribution, il convient de retenir que le cours de l'histoire et la situation géographique d'Abidjan ainsi que celle de ses différents quartiers ont été les principaux facteurs de répartition initiale et inégale des banques dans la ville. Progressivement, l'action des politiques publiques, de l'urbanisation de la ville d'Abidjan qui est aujourd'hui une agglomération ainsi que l'agressivité de la mondialisation des marchés de capitaux ont influencé les différentes mutations survenues dans les logiques d'implantations des banques. Aujourd'hui la règle d'or est la proximité des services bancaires auprès des consommateurs en vue de maximiser de façon spécifique les gains tout en contribuant de façon générale à l'augmentation du taux de bancarisation en Côte d'Ivoire qui reste encore faible, environ 7 %.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALOKO J. (2000), Le rôle et l'impact spatial du nouveau marché de gros de Bouaké, in revue Enquête, Revue de la Flash, Abidjan, p. 25-61.
- ANNE J. (2002), « Réforme du secteur financier en Afrique », Document technique réalisé dans le cadre du programme de recherche portant sur l'Afrique émergente, OCDI N°19, 71 p.
- ATTA K. (2001), Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire, Gres, Université de Cocody, IGT, 65 p.
- BAMBA L. (2005), «La structure du marché formel du crédit », Lettre de politique économique, CAPEC, N°96. 4 p.
- BCEAO (1994/1995), Rapports annuels de 1994 et 1995, Dakar 182 p.
- BCEAO (1995/2005), Bilan des banques et établissement financiers de l'UMOA, divers numéros.
- BCEAO (1998 à 2007), Rapport annuels, divers numéros, Dakar.
- BCEAO (1998), « Mots et statistiques : statistiques monétaires », n° 487, décembre.
- BCEAO (2000), « Arrêté ministériel sur de nouvelles règles prudentielles applicables aux banques et ou établissement financiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 », Dakar.
- BOLOU A. (2009), L'approche spatio-temporelle des marchés de banques à Abidjan, Projet de thèse, Institut de géographie tropicale, Dir. de recherche : Aloko, Jérôme, 39 p.
- BOLOU A. (2008), L'étude géographique de la filière du vivrier sur le marché urbains de Divo, Mémoire de maîtrise, Institut de géographie Tropicale, Dir. de recherche : Aloko, Jérôme, 112 p.
- CLAUDE J. S. (1994), Les banques, Edi., la Découverte, 128 p.
- GNAMIEN G. (2002), Téléphonie mobile modes d'approvisionnement et structuration de l'espace urbain : Exemple de la ville d'Abidjan, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, UMR Regards, Dir. de recherche : Annie Loquay, 102 p.

HOUHOUOT A. (2002), Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire, EDUCI, Abidjan, 359 p.

GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, I. ; STASZAK, J. F. (2008), Principes de géographie économique, collection Grand amphi géographie. Paris : Bréal, 448 p.

NASSA D. (2007), Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux III, 336 p. Dir. de recherche : François Bart et Atta Koffi.

PME MAGAZINE, Hors-série n°17 (2009), 94 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1979-1980), Répertoire des industries et activités de Côte d'Ivoire, Bureau de développement industriel, 480 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1985), Annuaire des chambres consulaires de Côte d'Ivoire, 490 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1988), Annuaire des chambres consulaires, répertoire des entreprises agricoles, commerciales, industrielles et de service, l'entreprise ivoirienne, 485 p.

SETTIE. L. (1997), L'Etat et le processus de développement en Côte d'Ivoire : 1960 – 1980, IPNETP Abidjan / Côte d'Ivoire, 271 p.

## WEBOGRAPHIE

Annuaire des banques et établissements financiers de l'UMOA (2004), BCEAO p. 66-93,  
<http://www.beceao.inter/internet/bcweb.nsf/files/annuairebef2004pdf/file/annuairebe2004.pdf>

Annuaire des banques et établissements financiers de l'UEMOA (2005), BCEAO, p. 79-110,  
<http://www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/files/annuairebef2005CIGB.pdf>

Annuaire des banques et établissements financiers de l'UMOA (2006), BCEAO, p. 78-109,  
<http://www.bceao.inter/internet/bcweb.nsf/files/annuairebef2006CIGB.pdf>

Cogneau, D. ; Mesplé-Somps, S. : L'économie ivoirienne, la fin du mirage ? Document de travail DIAL DT/2002/18, 98 p.

[http://www.dial.prd.fr/dial\\_publications/PDF/Doc\\_travail/2002-18.pdf](http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2002-18.pdf)[consulté le 15/10/2009].

Côte d'Ivoire, perspectives économiques en Afrique 2004/2005

<http://www.oecd.org/dataoecd/21/4/34884010.pdf> p. 213-223.